

Lutter contre la fraude fiscale pour financer la justice sociale et internationale

40 à 50 Mds d'Euros/an, c'est ce que la France doit investir chaque année pendant les 2 prochaines décennies pour s'engager véritablement dans la transition énergétique.

40 à 50 Mds d'Euros /an, c'est 50% des recettes qui échappent chaque année au budget de la France du fait de l'évasion fiscale (fraude fiscale des particuliers et sociétés, optimisation fiscales des Firmes Multinationales). La dernière évaluation de l'évasion fiscale est en effet de 80 à 100Mds d'Euros/an de pertes de recettes pour les comptes publics.

Il est aussi inacceptable de ne pas s'attaquer réellement à ce fléau que d'occulter ce gisement de ressources potentielles quand on parle de déficit budgétaire et de réduction des dépenses publiques.

Pour récupérer ces milliards de recettes perdues par l'évasion fiscale, nos revendications en tant que Collectif Stop Paradis Fiscaux 45 sont les suivantes :

- exiger la transparence des entreprises contractant avec les collectivités locales. Rappelons que le Président du Conseil Régional, François Bonneau, s'y est engagé le 25 novembre 2015, lors de sa campagne électorale. Nous demandons avec fermeté qu'il concrétise au plus vite sa promesse et rencontre à nouveau et très rapidement le Collectif Stop Paradis Fiscaux 45

Stop Paradis Fiscaux 45 est un collectif créé en 2014 à Orléans par les organisations suivantes : Attac 45, CCFD-Terre Solidaire, Collectif Roosevelt Loiret, Oxfam France, Secours Catholique, La Vie Nouvelle. Les paradis fiscaux et la défiscalisation sont en effet au cœur du détournement de richesses qui pourraient servir au bien-être des populations, au Sud comme au Nord. Leur disparition, ou même un contrôle plus effectif, participerait largement à réduire le déficit budgétaire et la dette publique. Le collectif se donne pour objectif de lutter localement contre les paradis fiscaux par un travail d'information et de sensibilisation.

stoppf45-travail@list.attac.org

<http://www.stopp paradisfiscaux.fr/>